



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

## ! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** BikeCer-Spray

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées**

#### ! Remarque

UFI: 8Y7R-4E05-V00E-5YM0

#### Conditions d'utilisation recommandées

Protège contre la corrosion, résiste à l'eau, rampe

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant

F.W.Klever  
Hauptstraße 20, D-84168 Aham  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96  
E-Mail [info@ballistol.de](mailto:info@ballistol.de)  
Internet [www.ballistol.de](http://www.ballistol.de)

#### Service des renseignements

Qualitätssicherung  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30  
E-mail (personne compétente):  
[info@ballistol.de](mailto:info@ballistol.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder  
Giftnotrufzentrale 022819240  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Aerosol 1 Eye Irrit. 2	H222, H229 H319	

#### Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS07

**Mot signal**

Danger

**Consignes en cas de risques physiques**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

**Réaction**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Stockage**

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F.

**Evacuation**

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9		4 - 6	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane	10 - 15	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
8008-20-6	232-366-4	kérosène (pétrole); Kérosène de distillation directe	5 - 10	Asp. Tox. 1, H304



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

---

## ! SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse  
poudre ABC  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote ( NOx )  
Dioxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

### ! Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
La chaleur provoque augmentation de la pression avec risque d'éclatement  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sciure).

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents

#### Mesures générales de protection

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Protéger de la radiation solaire et de températures à 50°C

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Température de stockage recommandée : température ambiante

#### Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans.

**Classe de** 2B  
**stockage (RFA)**

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

Au delà des limites de concentration au poste de travail (WEL), porter un appareil respiratoire  
Concerne les propane en général: en cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant  
Utiliser un filtre de type AX. Colour d'identification marron conforme EN 371

#### Protection des mains

gants (résistants aux huiles)  
Recommandation: gant de protection conformément EN374.

#### Protection des yeux

Si besoin: lunettes de protection

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
Aérosol	jaune clair	caractéristique

**Seuil olfactif**  
non déterminé

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	ca. 8				produit en émulsion dans l'eau.
<b>point d'ébullition</b>	-48 °C				(Propan)
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	ca. -104 °C				(Propan)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	ca. 1,5 Vol-%				(Propan)



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	10,9 Vol-%				(Propan)
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	ca. 0,874 g/ml	20 °C	1013 hPa		données se rapportant à la phase liquide
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>		20 °C	1013 hPa		non miscible
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité (cinématique)</b>	ca. 26				Données concernant la phase liquide

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

#### Propriétés explosives

Aucune information disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

#### 10.5. Matières incompatibles

##### Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.



**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

**10.6. Produits de décomposition dangereux**  
oxyde et dioxyde de carbone

**Informations diverses**

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	> 5000 mg/kg	rat		
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 5000 mg/kg	lapin		
<b>Irritation des yeux</b>	Légèrement irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>				Moyennement/partiellement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Autres effets nocifs**

Aucune information disponible.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Code déchets**

13 02 05\*

**Nom du déchet**

huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

### Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Botte: retour par le DSD (Dual System Allemagne).

## ! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1950	1950	1950
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Druckgaspackung	Aerosols	Aerosols, inflammable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	2	2	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementation nationale**

**Classe de danger pour l'eau** 1 Auto-classification (RFA)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.





**ES WIRKT.**

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 02.02.2021 (F) Version 6.3  
**BikeCer-Spray**

---

## **SECTION 16: Autres informations**

### **Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques

### **Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 6.2

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.